

## Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 11 juillet 2016

Le 11 juillet 2016, à 09h30, s'est tenu à Braud et St Louis le Comité de Pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan de 5 ans et demi d'animation des sites Natura 2000
- Validation de la feuille de route pour la suite de l'animation

*Etaient présents* : P. Plisson (CCE), G. Watelle (CCE), M. Makhoulf (Sous-prefet de Blaye), A. Maisonneuve (Région Aquitaine), A. Dumaître (DREAL Aquitaine), M-L Lagarde (DDTM Gironde), M. Chrétien (Agence de l'Eau Adour Garonne), B. Londeix (SIA Saye), S. Tabusteau (Saint-Savin), A. Aichi (CDC Latitude Nord Gironde), H. Duret (Boisredon), V. Piasecki (CDC Haute Saintonge), C. Etchecopar (FDAAPPMA 33), G. Gabriel (CCE), A. Huot (Pays Haute Gironde), L. Héraud (CCE), J-M Rigal (Braud et Saint Louis), B. Bailan (Eyrans), E. Robin (FDC 33), J. Jonchère (FDC 33), P. Mantenac (Montlieu La Garde), C. Couloudou (Montlieu La Garde), C. Simon-Tatard (SIVOM de Montendre), S. Jourdain (Chamouillac), J. Carré (Coux), M. Louassier (Chepniers), J-C Doussin (SIVOM de Montendre), M. Lalande (Jussas), C. Raymond (Mirambeau), R. Vert (Braud et Saint Louis), R. Chef (Soumeras), P. Labrieux (Marcillac), P. Rucelle (Sud-Ouest), V. Bernard (Haute Gironde)

*Excusés* : A. Castro (CRPF), P. Villar (Cartelègue), S. Grupp (DDTM 17), A. Surjus (ADAR Haute Gironde), E. Barre (Département Gironde), L. Falantin (DRAAF), B. Sanson (ONEMA), S. Brogniez (Département Gironde), D. Lochet (Saint Palais), L. Anras (Forum des Marais Atlantiques), K. Thibal (Grand Port Maritime de Bordeaux), J. Dura (Fédération de Pêche de Charente-Maritime), C. Bernard (SMIDDEST), E. Page (Saint Girons d'Aiguevives), J. Roturier (Berson), A. Rousset (Région), G. Miossec (Forum des Marais Atlantiques), F. Doumeret (CdC Haute Saintonge), M. Milor (Chambre d'Agriculture Gironde), L. Anatole-Monnier (DRAAF), C. Walterski (Sous-préfecture de Jonzac)

*Président du COPIL* : M. Philippe Plisson

*Contact* : Gauthier Watelle (chargé de mission Natura 2000) - 05 57 42 61 99

### ● Présentation du bilan de l'animation Natura 2000

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, a présenté les résultats de la période 2011-2015 sur les sites Natura 2000 au travers des outils suivants :

- Les chartes : reconnaissance symbolique de l'Etat pour de bonnes pratiques
- Les contrats : financements à destination des propriétaires et gestionnaires



- Les MAEC : financements à destination des agriculteurs

Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées :

	Chartes	Contrats Natura 2000	MAEC
Unité	5	12	30
Surfaces concernées	317 hectares	77 hectares	650 hectares
Subventions mobilisées	X	121 000 €	700 000 €

Un rappel des actions de communication a suivi : une exposition sur la démarche a notamment été réalisée sous forme de 5 kakémonos. Cette dernière est disponible sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000.

Un bref retour sur les autres actions de la démarche a été fait :

- Plans de gestion globaux des marais : document d'appui à la démarche finalisé
- Préservation des zones humides sur la commune de Marcillac : document d'appui à la démarche finalisé
- Evaluations d'incidences : prise en compte des enjeux environnementaux pour les projets à l'intérieur du périmètre Natura 2000 (permis de construire, évènementiel, retournement de prairies, plantations, etc.)
- Animation foncière : acquisition de parcelles (7 hectares), notamment par le Conseil Départemental, dans un objectif de conservation de la faune et de la flore

Malgré un contexte financier particulier au niveau des instances européennes, le dispositif continue d'offrir des résultats tangibles. Trois nouveaux dossiers MAEC ont ainsi été déposés en 2016 sur plus de **50 hectares** pour plus de **45 000 €** de subvention pendant 5 ans. La validation de ces dossiers est en attente de confirmation.

Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont par ailleurs été validés en 2015, visant l'entretien et la restauration des prairies humides, sur près de **7 hectares**, pour **17 000 €** de subventions. Deux autres contrats sont en attente de validation en 2016.

L'animateur a ensuite présenté la feuille de route pour la suite de la démarche.

#### ● Feuille de route pour la suite de l'animation

La feuille de route suivante a été présentée :

- Poursuivre la contractualisation MAEC avec les exploitants agricoles
- Poursuivre la signature de Contrats Natura 2000
- Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000
- Poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation



- Accompagnement des grands projets participatifs (ENS, PDG Marais et GEMAPI, accueil d'un stagiaire en coordination avec Biosphère Environnement)
- Actualisation continue du DOCOB

## ● Observations

1/ La DDTM de Gironde et la DREAL Aquitaine insistent sur l'importance du relais de terrain dans le cadre des évaluations d'incidences. Le chargé de mission Natura 2000 constitue ce relais idéal pour les services de l'Etat afin d'identifier les incidences potentielles des projets vis-à-vis de la démarche Natura 2000 et d'adapter les projets en conséquence.

2/ La DDTM de Gironde et la DREAL Aquitaine précisent que le Document d'Objectifs ou DOCOB est un document vivant, mis-à-jour au besoin, et soumis à validation au Comité de Pilotage dès que nécessaire.

3/ Une remarque de la FDC 33 concerne l'impact que pourraient avoir des travaux en milieux humides, en septembre, période de migration pour l'avifaune.

4/ Une question concerne la connaissance de la qualité de l'eau sur le site Natura 2000. Le chargé de mission Natura 2000 indique que le document d'appui à la démarche « Plans de Gestion Globaux des Marais » fournit de nombreuses informations sur le sujet. Des analyses de la qualité de l'eau ont été réalisées dans les marais. Les résultats sont disponibles à la CCE sur simple demande auprès du chargé de mission Natura 2000.

5/ Une remarque de la FDC 33 concerne le partenariat en cours entre la fédération et les ASA dans un objectif de préservation de la biodiversité et de niveaux d'eau concertés.

6/ Le sous-préfet de Blaye, M. Marc Makhoulf, synthétise les différents échanges qui ont eu lieu et retient que la démarche sur ce territoire témoigne d'une belle réussite.

7/ M. Philippe Plisson, président du Comité de Pilotage Natura 2000, rappelle les implications futures de la loi GEMAPI, la problématique issue de la reprise de compétence par la CCE du Syndicat de Bassin Versant de la Livenne et la reprise de compétence par la CCE des digues du territoire, impliquant une lourde charge financière à venir.

## ● Validation

Les points suivants ont été soumis à validation par le Comité de Pilotage :

- Le bilan 2011-2015
- Le prévisionnel global
- Une nouvelle proposition d'autofinancement (*les limites des communautés de communes de l'Estuaire, de Blaye et de Latitude Nord Gironde évoluent au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : l'autofinancement de la démarche Natura 2000 évoluera en conséquence. Une nouvelle proposition financière sera prochainement adressée aux collectivités*)



Ces propositions sont validées par les membres du COPIL à l'unanimité. Aucune abstention n'est constatée.

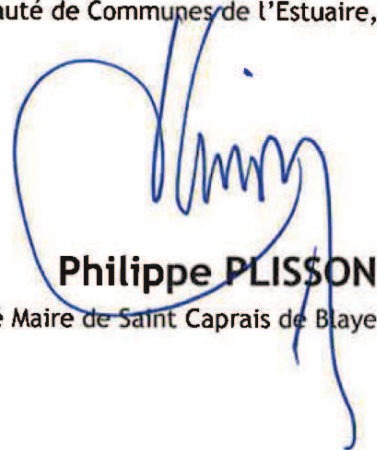
● **Ressources disponibles**

Les documents suivant sont disponibles sur le site internet de la CCE à l'adresse suivante : <http://www.cc-estuaire.fr/preserver-l-environnement/1110-natura-2000.html>

- 2015 - Bilan de l'animation Natura 2000
- Cahiers des charges MAEC
- Présentation du 11 juillet 2016
- Compte-rendu du Comité de Pilotage 2016

Braud et Saint Louis, le 08 septembre 2016

Le Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire,



**Philippe PLISSON**  
Député Maire de Saint Caprais de Blaye